

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames . . . . . 30 Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 DÉCEMBRE

ET L'ENQUÊTE :

M. Carnot cherche des ministres ; les hommes politiques auxquels il s'adresse lui prodiguent les conseils, mais non les offres de concours ; le Sénat et la Chambre attendent qu'on veuille bien les informer qu'un gouvernement est constitué.

Pendant ce temps, que fait donc la commission d'enquête ?

Il nous semble bien, en effet, nous rappeler qu'une commission a été instituée pour faire une enquête sur les scandales révélés et spécialement sur l'affaire dite des décorations ; nous avons le souvenir très net qu'on a entendu plusieurs témoins et même que la commission s'est assez délibérément immiscée dans un incident particulier, objet d'une instruction judiciaire qui n'est point close encore. Mais tout à coup, du jour où la crise présidentielle est entrée dans la période aiguë, on n'a plus entendu parler de rien. De tant de foudres préparées, il semble à présent ne devoir plus sortir que du vent.

Il ne faudrait pas cependant donner à supposer au public que toute cette grande machine montée sous le nom de commission d'enquête n'ait pas eu d'autre objet que d'amener la chute de M. Grévy. C'est sans doute un fort beau résultat que d'être arrivé à violer la Constitution en créant un Président qui rend désormais la présidence de la République aussi instable que la présidence du conseil. Mais enfin, le pays ne demandait pas cela. Il l'accepte parce qu'il ne lui est pas possible de faire autrement. Il ne lui serait pas possible de s'en contenter.

Officiellement au moins, on n'a jamais dit que M. Grévy fût personnellement ou au moins directement compromis dans les scandales révélés. Sa retraite ne clôt donc pas l'affaire. Ce n'est qu'un incident. Le fond de la question reste entier. Il y a toujours lieu de savoir s'il y a des coupables et quels ils sont. C'est la mission dont s'est chargée la commission d'enquête et on voudrait lui

voir mettre un peu plus de hâte à la terminer. Si on ne veut pas aboutir, qu'on ait du moins le courage de le proclamer. Le pays ne sera peut-être pas extrêmement surpris, mais il sera fixé.

« Il faut aboutir », a dit un jour Gambetta à une Chambre qui d'ailleurs n'a abouti à rien. « Il faut aboutir ! » dirons-nous aussi à la commission d'enquête. Si, après tant de témoins entendus, on est encore dans l'impuissance de formuler une conclusion, il faut se résigner à avouer son incapacité ; si, au contraire, on a réuni de suffisants éléments d'information, il est nécessaire de conclure. Autrement on aura l'air d'avoir tout simplement joué une comédie pour amuser les badauds.

C'est déjà trop qu'on soit amené à se demander si cette hypothèse ne serait pas la seule exacte. ERNEST BAUDOIN.

M. Wilson et l'arrêt de non-lieu

La formation du ministère ne paraît pas progresser rapidement.

Les hommes politiques désignés par l'opinion pour faire partie du premier ministère du nouveau Président de la République paraissent résolus à attendre que l'arrêt de non-lieu promis au beau-père de M. Daniel Wilson soit rendu, de façon à ce que le ministère nouveau n'ait pas à redouter la réprobation énergique que cet acte de condescendance pour l'ancien Président de la République soulèvera dans toutes les parties de la France.

D'après les bruits du palais, l'arrêt de non-lieu serait rendu aujourd'hui vendredi et le ministère nouveau se constituerait immédiatement.

LA QUESTION MINISTÉRIELLE

M. Carnot a enfin pris une détermination. Il a chargé M. Goblet de former un cabinet. Les négociations de l'ancien président du conseil pour l'attribution des portefeuilles ont été entamées hier.

C'est en présence du refus de M. Fallières que M. Carnot a fait appeler M. Goblet et lui a offert de constituer le cabinet.

3 h. 30. — Les renseignements les plus contradictoires sont répandus dans le salon de la Paix. D'après les uns, les négociations engagées seraient en bonne voie. D'après les autres, M. Goblet serait disposé à interrompre ces négociations.

4 h. 40. — On prétend que M. Goblet aurait l'intention d'arrêter une liste ministérielle qui serait à peu près composée comme suit :

Présidence du conseil et intérieur, M. Goblet ; affaires étrangères, M. Ribot ; justice, M. Faye ; finances et postes, M. Clamageran ; travaux publics, M. Ménard-Dorian ; instruction publique, M. Sigismond Lacroix ; commerce, M. Siegfried ; agriculture, M. Loubet ; guerre, M. le général Davoust ; marine et colonies, M. l'amiral Bourgeois.

Bien entendu, nous donnons cette liste sous toutes réserves.

5 h. 40. — Les renseignements autorisés constatent que M. Goblet a dû recevoir vers quatre heures MM. Siegfried, Ménard-Dorian et Sigismond Lacroix.

M. Ribot, auquel le portefeuille des affaires étrangères aurait été offert, se serait réservé de ne faire connaître sa réponse à M. Goblet que dans la soirée.

6 h. 35. — Plusieurs membres du Parlement se sont rendus à quatre heures chez M. Goblet et ont conféré avec lui jusqu'à cinq heures et demie. Cette conférence, à laquelle assistaient MM. Siegfried, Loubet, Sigismond Lacroix, etc., n'aurait abouti à aucun résultat définitif.

Les pourparlers continueront dans la soirée.

M. Viette, dont il avait été question pour le portefeuille de l'agriculture, déclare à six heures et demie, dans le salon de la Paix, qu'il n'a pas été présenté.

On croit que M. Goblet se rendra vers sept heures auprès de M. Carnot.

D'une autre source, voici les renseignements de la soirée d'hier :

4 heures. — M. Goblet rencontre les plus grandes difficultés dans l'accomplissement de la mission dont il s'est chargé.

Un journal du soir annonce la réunion du Conseil des ministres pour ce soir à quatre heures ; cela semble difficile, tous les personnages pressentis par M. Goblet tant sénateurs que députés ayant formellement décliné les avances qui leur ont été faites.

Le bruit court cependant que M. Ribot aurait accepté le portefeuille de la justice ; mais il n'y a encore rien d'officiel.

Si le fait est exact, il restera encore à pourvoir tous les autres ministères ; et l'on ne connaît pas le résultat de l'entrevue que M. Goblet a dû avoir avec M. de Freycinet.

Les ministères se soucient fort peu de faire partie d'un ministère qui ne semble avoir aucune chance de durée ; M. Goblet lui-même ne veut pas se brûler et ne s'adresse qu'à ceux qui peuvent lui donner un concours moral sérieux.

S'il ne peut arriver à rien, il laissera sa mission à un autre, à moins que M. Carnot ne consente à agir sur ses amis politiques, afin de lui faciliter la constitution du Cabinet.

4 h. 30. — On dit au dernier moment que M. de Freycinet aurait accepté le ministère de la guerre avec le général Boulanger comme major général.

4 h. 40. — Voici la liste que fait circuler M. Lockroy :

Président du conseil, intérieur, Goblet ; guerre, Freycinet ; marine, X... ; finances, Clamageran ; agriculture, Loubet ; commerce, Siegfried ; instruction publique, Sigismond Lacroix ; justice, Faye ; affaires étrangères, Ribot.

6 heures. — M. Tony Révillon a eu avec M. Sigismond Lacroix une longue conversation.

Cet entretien aurait eu pour objet, d'après M. Symian, d'arrêter les bases du programme ministériel.

La liste que donne ce dernier est celle

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

La nuit était tout à fait venue. Les innombrables fenêtres de l'énorme édifice flamboyaient, en atriant de leurs projections la place environnante. Le bruit incessant des métiers faisait entendre des grincements dont le rythme s'accroissait par intervalles. Les mugissements de la vapeur servaient de basse ; on eût dit quelque animal monstrueux mettant en mouvement ses gigantesques tentacules, avec des colères de monstre.

Mina, hallucinée par cette assourdissante agitation, attirée par l'éclat des feux, hantée surtout par la pensée fatidique sous laquelle elle se débattait avec angoisse : « Tu y viendras, » s'approcha ; mais, fuyant la rue, elle prit, à l'angle droit, la solitude d'un chemin conduisant aux champs. Un large fossé servait de ceinture aux bâtiments de ce côté. L'eau y paraissait vaseuse, noire, en opposition aux traînées lumineuses provenant des ouvertures.

C'était à croire qu'une immense fête se donnait

derrière les murailles étincelantes, sous la flamme crue du gaz : la fête de cette industrie qui nourrit et vivifie le monde matériel, tout en broyant souvent, dans ses engrenages sans pitié, dans ses réunions malsaines, ce que la misère laisse de sentiment et de fierté à la famille et à l'individu. Danse macabre, où le souffle de la roue, mêlé au bruit des machines, formait l'orchestre. Toutes ces fumées, toutes ces lumières, montèrent au cerveau vide de la malheureuse enfant, que la faim torturait. Pour conserver à Rosen un lendemain, elle n'avait rien pris de la journée. Elle s'appuya sur le bord d'une grande pale levée en ce moment. Rosen regardait curieusement se mouvoir les silhouettes à travers la fenêtre, couverte en partie d'une buée légère.

Mina, penchée sur l'onde, sent tout à coup les idées tourbillonner douloureusement dans son cerveau, mélangeant de la manière la plus pénible le passé et le présent. Bientôt, il lui semble que les ombres entr'voies dans la brume dorée se donnent la main, formant une ronde fantastique. Ce n'est pas derrière les vitres enflammées que son regard, troublé par le vertige, les aperçoit, mais bien dans l'onde. Avec leurs sarreaux gris, leurs pieds nus, leur tête couverte de frisons, de rubans et de fleurs, les ouvrières tournent avec rapidité, donnant la main à des hommes dégoulinés... C'est une course folle, échevelée ; parfois,

les couples se séparent et se livrent à une valse vertigineuse.

Puis la ronde infernale reprend ; alors, penchant vers Mina leurs visages flétris, grimaçants, ils l'appellent, rient aux éclats, la regardant avec effronterie... La pauvre fille sent qu'elle ne résistera pas longtemps à ces appels, malgré sa douleur et sa honte.

La neige recommençait à tomber. Rosen, fatiguée, se plaignait, sa sœur ne l'entendait plus.

L'œil rivé sur la fantasmagorie cruelle, enfantée par la fièvre, elle reste immobile... eux tournent, tournent toujours !... Tout à coup, il lui semble que son cœur va cesser de battre, la mouvante spirale se rétrécissant : un nouveau couple apparaît...

Tous deux, beaux, heureux, appuyés l'un sur l'autre. Oh ! elle les reconnaît ceux qui lui ont brisé le cœur ! Lui, grand, fort et doux, tenant à son bras la femme aimée ; elle, avec ses fraîches joues, ses yeux bleus souriants, sa croix de diamants du Rhin et son bonnet de fille d'Alsace... Comme ils s'écartent du misérable cercle, dans leur pureté joyeuse et fière !

Soudain, il semble à Mina qu'une voile de tristesse descend sur leur front... leurs têtes rapprochées s'inclinent, leurs mains enlacées se tendent d'un mouvement de douloureux effroi... la ronde folle ayant suspendu sa course, tous

paraissent apercevoir un objet d'horreur et de pitié ! Mina, elle aussi, se penche... une forme inanimée repose au fond de l'abîme ; on distingue les traits d'une jeune femme : les yeux sont fermés, le visage entier, d'une pâleur livide, porte le sceau de ce calme que donne seul la mort ; les cheveux sont noirs, les formes grêles. Des traînes de néophars, parées de leurs fleurs, enlacent la morte, se mêlent à sa chevelure, s'enroulent à ses bras et ornent sa couche funèbre de leurs étoiles d'argent.

Mina éprouve un étranglement plein d'horreur ; elle se reconnaît... Oui, c'est bien elle « la noyée », comme disait les gens qui passaient... elle, la pauvre fée, l'ondine, l'abandonnée...

Un immense sentiment de pitié pour elle-même la saisit : il lui semble que, d'un autre monde, elle assiste à ses propres funérailles... A ce moment, un chanteur, parguant la bise, se fait entendre sur la route ; elle tressaille, car elle reconnaît l'air, appris autrefois en souvenir de sa grand-mère l'Espagnole. La voix prononce des paroles qu'elle répète tout bas :

On dit que l'on te marie, Tu sais que l'on va mourir ; Ton amour, c'est ma folle, Hélas ! Je n'en puis guérir.

L'airoux cauchemar augmentant, la tête se perd tout à fait.

— Pourquoi, pense-t-elle, sont-ils là, les heu-



que nous publions plus haut avec les modifications suivantes :

Postes et télégraphes, Yves Guyot ; marine, Ménard-Dorian ; guerre, Février ; finances, Peytral.

D'un autre côté, on fait circuler la liste suivante :

MM. Goblet, président du conseil et affaires étrangères ; Ribot, justice ; Faye, instruction publique ; Siegfried, commerce ; Sigismond Lacroix, intérieur ; Ménard-Dorian, travaux publics ; général Billot, guerre ; amiral Bourgeois, marine ; Ricard, agriculture.

Comme on le voit, il n'y avait encore rien de fait hier soir ; mais le cabinet sera peut-être formé aujourd'hui.

Cependant, on ne croit pas que le cabinet puisse être constitué pour demain samedi ; dans ce cas, la lecture du message de Président de la République n'aura pas lieu avant la semaine prochaine.

Nous ne nous mêlons pas, à l'heure présente, de prévoir si M. Goblet réussira ou non à constituer un cabinet. Nous constatons seulement que certains journaux républicains n'attendent pas l'événement pour tenir déjà un langage agressif. C'est ainsi que nous lisons dans le *Sicéle* :

« Le retour de M. Goblet à la présidence du conseil remettrait tout en cause. Sans nier les services qu'il a rendus et ceux qu'il pourrait rendre encore comme ministre, nous le verrions avec crainte reprendre la direction de la politique. »

Le *Radical* montre fort peu de confiance dans une heureuse issue :

« L'illusion serait grande, si l'on s'imaginait qu'on va aboutir parce qu'on en a la bonne volonté. Une grande quantité d'efforts politiques ont été pavés de ces intentions-là. »

Sous le titre : LA LUNE DU MIEL, le *Patriote de l'Ouest*, journal républicain opportuniste d'Angers, exprime en ces termes son opinion sur les événements politiques qui viennent de s'accomplir :

« Il est écrit que nous ne cesserons pas d'être le peuple le plus aimable de la terre, mais aussi le plus prompt à se lancer dans les extrêmes. Le juste milieu, ce fameux juste milieu qui a servi autrefois de tremplin politique, n'est décidément pas fait pour nous. Il est vrai que, selon le mot du philosophe, le juste milieu est le lieu de la sagesse et de la vertu, deux choses trop graves et trop peu réjouissantes. »

Il y a huit jours à peine, tout était perdu. Les prophéties les plus lugubres se croisaient dans l'air par troupes, à l'exemple des oiseaux noirs dont le vol annonçait aux anciens les plus épouvantables malheurs. Aujourd'hui tout est changé. La lune du miel répand sa douce et voluptueuse lumière. Les dithyrambes, j'allais dire les épithalames, ont succédé aux chants de guerre. La fête est générale ; l'on s'embrasse et l'on danse partout.

« L'on danse à la République française, au Voltaire, à la Paix ; l'on danse même à la Justice. Les Débats ont, en gens de bonne compagnie, l'allégresse moins bruyante ; ils ne font que sourire en exprimant l'espoir d'une « détente de quelque durée. » Ce n'est pas précisément une douche, mais un léger filet d'eau froide sur l'échauffement universel.

« Je n'ai aucun intérêt ni aucun goût aux notes discordantes ; je ne suis pas de la famille de cette pleureuse que l'on nomme Cassandre ; je ne puis néanmoins taire quelques doutes sur la persistance de cette entente si désirable, lorsque je lis, par exemple, dans un des organes les plus autorisés et les plus pondérés du parti républicain : « Tout ce qu'on doit désirer, c'est que, dans l'allégresse générale, le nouveau Président de la République ne laisse venir à lui que des hommes de bonne volonté, d'humeur conciliante, de caractère bien fait, capables, par passé autant que par nature, d'opérer les rapprochements nécessaires, de ne rien défaire de ce qui a été fait, et de nous donner au moins l'illusion de cet accord dont nous venons d'avoir la réalité. »

« Il est clair, après cela, que le problème n'est pas aussi simple qu'il apparaissait au premier abord. Beaucoup de gens s'étaient figuré qu'il suffisait, pour faire régner la paix et le bonheur perpétuel, de changer l'hôte de l'Élysée. Je crains beaucoup que ces bonnes gens ne soient bientôt forcés d'en rabattre, car il faut encore autre chose, et la note que je viens de citer est reproduite en d'autres termes par les journaux qui nous font connaître, tous les matins et tous les soirs, la pensée auguste, les oracles des chefs de groupes.

« Oui, en effet, que ne ferait-on pas ? Quelle prospérité, quelle paix, quelle grandeur, si le nouveau Président pouvait mettre la main sur des hommes « d'humeur conciliante », de « caractère bien fait », capables, par passé autant que par nature, d'opérer des rapprochements nécessaires ! Il est malheureusement une paille dans l'oreille de cet admirable programme. C'est que, pour les trouver, il faut qu'ils existent, et l'histoire des neuf dernières années me montre que, en dépit de tous ses efforts, M. J. Grévy n'a pas réussi à les découvrir. Où se cachent-ils donc ?

« J'ai grand peur de deviner la raison de ces échecs, et d'apprendre bientôt que pour chaque groupe il n'existe qu'un seul caractère bien fait et qu'une seule humeur conciliante, et que ce soit la sienne. J'ai grand peur que cette lune du miel, qui semble nous sourire avec tant d'amour, ne soit qu'une vieille lune rousse grimée pour la circonstance, et qu'après avoir assisté à la danse des époux, nous n'assistions bientôt au quadrille des belles-mères.

« Si je me trompe, je m'en réjouirai, et je battrai des mains le premier en découvrant mon erreur. — C. WABLE. »

On raconte que quelqu'un, qui était l'un des familiers de M. Grévy, a dit vendredi soir, dans un moment de colère :

la pauvre fille, en rompant l'étreinte terrible qui s'échappe de sa poitrine ; à l'aide de l'appui qu'elle n'a pas quitté, elle se rejette en arrière d'un élan désespéré... Au même instant, une lourde main s'abat sur son épaule, et son regard éperdu reconnaît l'uniforme d'un sergent de ville.

(A suivre.)

#### Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11<sup>e</sup> ANNÉE).

DIMANCHE 11 décembre 1887, à 1 h. 1/2.

291<sup>e</sup> CONCERT POPULAIRE (7<sup>e</sup> de l'abonnement)

FESTIVAL E. LALO

AVEC LE CONCOURS DE

M<sup>re</sup> E. LALO

#### Programme

1<sup>o</sup> Ouverture du *Roi d'Ys*, 1<sup>re</sup> audition en province.

2<sup>o</sup> Air de *Margarid du Roi d'Ys*, chanté par M<sup>re</sup> E. LALO ; inédit, 1<sup>re</sup> audition.

3<sup>o</sup> Symphonie en sol mineur. — I. Andante-allegro non troppo. — II. Vivace. — III. Adagio. — IV. Allegro. — 1<sup>re</sup> audition en province.

4<sup>o</sup> Air de *Rosenn du Roi d'Ys*, chanté par M<sup>re</sup> E. LALO ; inédit, 1<sup>re</sup> audition.

5<sup>o</sup> *Rapsodie norvégienne*. — I. Andantino-allegretto. — II. Presto. — (Demandée). — Sous la direction de l'auteur.

« Si nous n'avons pas l'ordonnance de non-lieu, nous nous vengerons d'un certain nombre de députés, en les déshabillant... »

#### LA LÉGENDE DE CARNOT

M. Auguste Vitu a publié il y a quelques années, sur l'aïeul du Président actuel, un intéressant article dans lequel il malmène la légende qui voudrait que cet ancien membre du Comité de Salut public ait créé les volontaires de 93 ; nous en extrayons le passage suivant :

« La gloire militaire de Carnot, comme organisateur de la défense nationale contre l'invasion des coalisés, n'est pas d'avoir créé les volontaires, c'est de les avoir supprimés.

Voici les dates, les actes et les faits :

Ce fut le 4 août 1793 que Carnot entra dans le Comité du Salut public, qui le chargea spécialement du personnel militaire et de la direction des armées. Parfaitement préparé à cette tâche aussi lourde que glorieuse, agissant en vertu d'idées aussi fermement arrêtées en matière militaire qu'elles étaient faibles et flottantes en matière politique, Carnot se mit à l'œuvre avec autant d'énergie que de promptitude.

Huit jours après son installation, c'est-à-dire le 23 août 1793, il fit voter par la Convention nationale une loi qui mettait tous les Français en « réquisition permanente ». Autrement dit, en langage moderne, le service militaire devenant obligatoire pour tous, le principe du volontariat se trouvait supprimé.

Quant aux bataillons de volontaires qui s'étaient formés à la suite du mouvement de 1792, Carnot ne les laissa pas subsister plus de trois mois, juste le temps nécessaire pour préparer l'organisation nouvelle.

Une autre partie de la légende de Carnot n'est pas plus exacte que la première. Il est généralement reçu que Carnot, malgré les sentiments d'estime et de reconnaissance qu'il avait inspirés à Napoléon, demeura volontairement étranger à la France impériale jusqu'au jour où les malheurs de la patrie, menacée d'une nouvelle invasion, le déterminèrent à offrir ses services à l'Empereur.

Encore une légende qui va disparaître en présence de la vérité.

Carnot, républicain quoique modéré, avait été, quoique républicain, proscrit comme royaliste par les républicains au 18 fructidor et rayé des contrôles de l'armée.

Ce fut le général Bonaparte qui, devenu premier Consul, alla chercher Carnot dans son exil ; il l'autorisa à rentrer en France le 24 décembre 1799, c'est-à-dire un mois après le coup d'État du 18 brumaire, et le nomma, par décret du 7 février 1800, inspecteur général aux revues, ce qui lui donnait, par assimilation, le rang de général de division.

Le 2 avril suivant, le premier Consul nomma Carnot ministre de la guerre, mais il remit ses fonctions au maréchal Berthier le 8 octobre suivant, et donna sa démission d'inspecteur général aux revues le 10 décembre.

Il fut nommé presque immédiatement membre du tribunal.

Le tribunal avait été supprimé en 1807 ; Carnot, alors âgé de cinquante-cinq ans, se réfugia dans l'étude. Mais bientôt il fut atteint par des revers de fortune ; M<sup>re</sup> d'Abrantès raconte (*Mémoires*, tom. XII, p. 469) que, en 1809, Carnot fit une perte d'argent qui le mit dans l'alternative de la prison ou bien de s'adresser à un ami.

Il lui fallait quatre-vingt mille francs.

Après quelques jours d'inquiétudes, Carnot se dit qu'il n'était dans Paris qu'un seul homme auquel il pût s'adresser sans honte, c'était l'Empereur. Carnot écrivit. Le jour même, l'Empereur parla de cette affaire au duc de Bassano. Voici, d'après M<sup>re</sup> d'Abrantès, les propres paroles de l'Empereur, telles qu'elle les tenait sans doute du duc de Bassano, son intime ami :

« Il faut empêcher Carnot d'éprouver un moment d'inquiétudes de plus. Mais on n'offre pas d'argent à un homme comme lui.

« Vous allez me faire un rapport dans lequel vous me proposerez de rappeler toutes les années écoulées depuis que Carnot est lieutenant-général, et vous lui en expliquerez le brevet antérieur à la formation de l'Empire ; vous ferez aussi le brevet d'une pension de 42,000 fr. dont les arriérés lui seront également comptés. De cette manière, il n'aura d'obligation qu'à la patrie. »

Je n'ai pu vérifier que deux des allégations consignées dans le récit de M<sup>re</sup> d'Abrantès. Leur parfaite exactitude est une présomption en faveur des autres détails.

Par décret du 23 avril 1809, l'Empereur accorda à Lazare-Nicolas Carnot, ancien ministre de la guerre, une pension de retraite de 40,000 fr. ; l'article 2 de ce décret portait que cette pension serait payée à dater du jour où Carnot avait quitté ses fonctions. Il y avait précisément neuf ans ; d'où il suit que Carnot reçut d'un seul coup un arriéré de 90,000 fr., somme très approximativement égale à celle qu'indiquait M<sup>re</sup> d'Abrantès. »

#### LES ARMEMENTS DE LA RUSSIE ET L'AUTRICHE

Vienne, 7 décembre.

La coïncidence de la note du *Fremdenblatt* avec l'article de la *Post*, sur les armements de la Russie, est très remarquable.

Le retour de Vienne de l'archiduc Albert, qui passe toujours l'hiver dans sa propriété d'Arco, est aussi très significatif. On voit dans ces deux faits la preuve que les Gouvernements allemand et autrichien sont à la veille de prendre, d'un commun accord, des mesures analogues relativement à l'augmentation des troupes à la frontière.

Un télégramme de Berlin, publié par la *Presse*, journal officieux, dit même que les deux Gouvernements ont déjà envoyé, par la voie diplomatique, une demande d'explication à la Russie, au sujet de ses armements. Ce journal ajoute qu'on a tout lieu de croire que cette grave nouvelle est fondée.

La situation fait l'objet de tous les commentaires des journaux.

La *Nouvelle Presse libre* dit que des symptômes de guerre viennent de surgir. Tout indique que l'Autriche doit prendre des mesures militaires analogues à celles de la Russie. Cependant, l'Autriche a toujours eu soin d'éviter ce qui aurait pu donner un prétexte de guerre. On a espéré qu'après l'entretien du Czar avec M. de Bismarck, on arriverait à l'apaisement. Il n'en est rien, car la Russie veut la guerre. Comptait-elle sur la France ? Marcherait-elle seule ? Ce serait une folie à laquelle nous ne voulons pas croire.

Cependant, nous voyons M. Kalnoky inquiet. Nous avons la conviction que les hommes d'État de l'Allemagne et de l'Autriche chercheront à éviter la guerre. Mais, si cela devient nécessaire, la nation sera prête.

Si la guerre éclate, nous pouvons toujours nous appuyer sur des alliés, et la Russie, nous attaquant, se heurtera aux baïonnettes allemandes. C'est ce qui nous fait croire au maintien de la paix.

Les autres journaux tiennent un pareil langage. Ils ajoutent qu'on devra bien réfléchir, à Saint-Petersbourg, avant de déclarer la guerre, car l'Autriche n'est pas seule.

Berlin, 7 décembre.

La *Gazette nationale* dit, à propos des articles du *Fremdenblatt*, de Vienne :

« Il s'agit surtout de savoir si la concentration des troupes russes continuera à la frontière de Gallicie. En pareil cas, la concentration prendrait le caractère d'une mobilisation.

« Il est évident que les troupes russes réunies actuellement en Pologne sont insuffisantes pour une guerre offensive contre deux puissances militaires formidables.

« Ces troupes sont trop nombreuses pour la paix, pas assez pour la guerre.

« Il reste à voir comment la Russie, dans les déclarations qu'elle fera sans doute, réussira à concilier l'augmentation de ses forces avec les assurances pacifiques venues de Saint-Petersbourg. »

Une dépêche de Vienne, adressée au *Paris*, dit que la Russie sera priée d'expliquer la concentration de ses troupes.

« On n'attend pas ici une explication plausible. Aussi, est-on décidé à prendre immédiatement des mesures militaires, et à renforcer les garnisons de la Gallicie.

« Il faut dire toutefois que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle à Vienne de l'augmentation croissante des troupes russes sur la frontière autrichienne. Durant tout l'été, la presse a signalé les mouvements des corps moscovites. Il y a tout lieu de croire que l'état-major a, depuis longtemps, imité la Russie et a renforcé considérablement les forces austro-hongroises à la frontière.

« Par exemple, la semaine dernière, le trafic sur le Nord fut suspendu une journée

veux, à regarder cette morte ? N'est-ce pas leur trahison qui l'a tuée ?

Elle riait autrefois lorsqu'on disait qu'on pouvait mourir de l'abandon et de l'oubli ; elle ne rit plus maintenant, elle se pleure...

Rosen, à demi endormie et souffrant du froid, gémit tout bas.

La voix continué :

En passant devant ma porte,  
Si tu vas prier le soir,  
Oh ! pense à la pauvre morte,  
La morte de désespoir.

Mina redit ces mots avec égarement... son cerveau, miné par la fièvre de la faim, se détraqua de plus en plus : le vertige est au comble.

Qui voudrait, qui voudrait encore,  
At chiquita...

Ce cri douloureux jette à l'agonie de la pauvre fille une dernière angoisse. La ronde recommence ; les vianges, convulsés par d'horribles rires, l'attirent dans leur cercle rapide... Mina ne résiste plus, elle avance le pied sur l'abîme pendant qu'au loin la voix du chanteur répète :

... Qui voudrait  
Aimer celle qui t'adore,  
Et qui meurt, qui meurt pour toi !

A ce moment, Rosen, que la neige couvre, s'écrie suppliante :

— Oh ! sœur, j'ai si froid !  
Cette voix chérie provoque une commotion chez



pour permettre le transport des vivres et munitions en Gallicie.

» Dans les cercles politiques, on commente vivement les mesures énergiques que paraissent devoir prendre, de concert, les cabinets de Berlin et de Vienne. Les journaux du matin sont pessimistes. Dans les cercles officiels, on n'écarte pas l'éventualité d'une campagne d'hiver.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que, immédiatement après la visite du Tzar à Berlin, l'opinion au ministère des affaires étrangères de l'état-major allemand était très pessimiste.

On devait avoir des raisons de croire que les Russes se préparaient sérieusement à une campagne d'hiver.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 décembre.

Le marché conserve une bonne attitude quoiqu'un peu plus faible. Les cours se tassent et consolident l'avance qu'ils ont conquise; le 3 0/0 à 82.52; le 4 1/2 0/0 à 107.80.

L'action du Crédit Foncier termine à 1,400. Les obligations bien qu'un peu mouvementées sont cependant très fermes et gardent un bon courant de demandes. L'opération à laquelle le Crédit Foncier prête son concours et qui a pour but la liquidation des loteries en cours est annoncée comme prochaine.

La Société Générale s'avance à 453 avec quelques primes dont 5 francs à fin décembre à 560. C'est une amélioration prévue et qui ne s'arrêtera pas là.

La Banque d'Escompte s'inscrit à 467. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiliers à 600.

Nous remarquons dans le bilan de l'Abeille-Vie que cette compagnie a acheté pour 800,000 francs de nues-proprétés en 1886. Nous savons que l'Abeille a, pour ce genre d'opérations, des conditions particulièrement avantageuses; aussi engageons-nous vivement les personnes qui désirent céder des nues-proprétés à s'adresser à elle.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont donné lieu à de nombreuses transactions. Les demandes viennent surtout de la petite épargne qui voit avec raison dans ce titre une valeur de placement sans aléa.

Nos prévisions sur les obligations nouvelles de la Compagnie Transatlantique sont plus que justifiées. La baisse persiste et s'aggrave et les souscripteurs cherchent à se défaire des titres qu'ils ont en portefeuille.

L'action de Panama qui clôture hier à 291.25, termine aujourd'hui à 292.50. Malgré les efforts des baissiers le titre se relèvera toujours car les porteurs sont maintenant en garde contre les agissements de cette spéculation et des moyens qu'elle emploie.

Le marché des actions de nos chemins de fer est sans variation sensible.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Election des Délégués sénatoriaux

Nous publions ci-après le résultat connu de l'élection des délégués et suppléants dans l'arrondissement de Saumur.

Après chaque commune, sont désignés d'abord le ou les délégués; le dernier ou les deux derniers noms sont ceux des suppléants.

#### Canton de Doué

Brigné. — Jourdain; — X...  
Concourson. — Courquin et Guyon; — Vailant.  
Doué. — Guillon, Lecomte, Dima, Turpa, Nicolas et Abraham; — Vallé et Chatenay.  
Forges. — Péan; — Louis Bara.  
Martigné-Briand. — De Romans, Tourgaude et Davy; — Bernier.  
Saint-Georges-Chateilais. — Gandron et de Monti; — Boivio.  
Les Ulmes. — Seville et Beaumont; — Bonnot.

#### Canton de Gennes

Ambillou. — Gaizat et Thibault; — Percher.  
Chenehutte-les-Tuffeaux. — Banger et Efray; — Claveau.  
Gennes. — Bourdais et Lallemand; — Guillon-neau.  
Grézillé. — Chauvigny et Renou; — Renou.  
Lourer. — Tremblay et Gailemet; — Vinson-neau.  
Noyant. — Leroux; — Cesbron.  
Le Thoureil. — Gigaud et Guillon; — Baudriller.

#### Canton de Montreuil-Bellay

Antoigné. — Monner-au et Chauvant; — Servant.  
Brézé. — Vaillant et Econdrey; — Esnault.  
Cizay. — Ballu et Chauvigné; — Bourg.  
Le Coudray-Macouard. — Foucher et Deslandais; — Fozilier.  
Courchamps. — P. Jamin; — E. Jamin.  
Méron. — Martineau et Boussey; — Leroy.  
Montreuil-Bellay. — Guillot, Harraut et Aubelle; — Ecot.  
Le Puy-Notre-Dame. — Guyard, Carré et Pasquier; — Albert.  
Saint-Cyr-en-Bourg. — Melay et Bouguin; — Davéau.  
Saint-Just-sur-Dives. — Dubois; — Bertrand.  
Saint-Macaire-du-Bois. — Gauvin et Baril; — Champion.  
Vaudelnay-Rillé. — Profet et Marcheteau; — Gay.

#### Canton de Saumur (Nord-Est)

Allonnes. — Deniau, Potier et Chapin; — Moreau.  
Brain-sur-Allonnes. — Dumény et Guéret; — de Marconay.  
La Breille. — Girard et Sire; — Lechat.  
Varennes-sous-Montsoreau. — Gauchais, Pavillon et Varin; — Mercier.  
Vivy. — Charles Trouillard et Bouju; — Véron.

#### Canton de Saumur (Nord-Ouest)

Les Rosiers. — Boutin, Meru et Benoist; — Lemoine.  
Saint-Clément-des-Levées. — Breton et Blanche; — Nouzilleau.  
Saint-Martin-de-la-Place. — Deslandes et Albert; — Jacques Rocher.

#### Canton de Saumur (Sud)

Artannes. — Boutin; — Talvard.  
Bageaux. — Delandès et Cheneau; — Taveau.  
Chacé. — Chaste et Pasquier; — Duveau.  
Distré. — Girard et Maille; — Prieur.  
Fontevraut. — Palustre, Maret et Allard; — Baudu.  
Montsoreau. — Jacquelin et Rouillé; — Pineau.  
Parnay. — Hardré.  
Varrains. — Mollay et Touché; — Pinot.  
Verrie. — Ollivier; — Razias.

#### Canton de Vihiers

Les Cerqueux-sous-Passavant. — Pineau et Roulliau; — Bofit.  
Cléré. — Humeau et le comte de Beaurepaire; — Courant.  
Montilliers. — Gelineau et Baranger; — Guibert.  
La Plaine. — Poirier et Augereau; — Merand.  
Saint-Paul-du-Bois. — Jahan et Turpault; — Sauvêtre.  
Tancoigné. — Chevrier; — Martin.

#### SORTIE DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

Nous avons annoncé il y a deux jours qu'une sortie exceptionnelle sera accordée dimanche prochain, à l'occasion de l'élection du nouveau Président de la République, aux élèves de l'École de Saumur et de plusieurs autres écoles. Nous devons ajouter que les élèves du Prytanée militaire de La Flèche et ceux de l'École de sous-officiers de Saint-Maixent jouiront de la même faveur.

#### ÉCOLE DE TIR DU 3<sup>e</sup> BATAILLON DU 70<sup>e</sup> RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE, A SAUMUR

Concours le dimanche 11 décembre 1887, à 4 heures 1/2 du soir, au Stand de la Société de Gymnastique.

Inscriptions closes à 2 heures très précises.  
Tir réduit à 25 mètres.

G. DOUSSAIN.

Voici, d'après l'Officiel, le texte des paroles prononcées dans la séance de la Chambre de mardi 6 décembre, par M. Floquet, président, au sujet de la mort de M. Chevalier, député de Maine-et-Loire :

« M. LE PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, j'ai le regret d'avoir à vous annoncer la nouvelle perte que la Chambre vient de faire dans la personne de M. Ernest Chevalier, député de Maine-et-Loire.

» C'était une conscience d'une grande fermeté, un cœur plein de bonté et de dévouement.

» Procureur général à la Cour d'Angers en 1870, il resta fidèle au gouvernement impérial qu'il avait fidèlement servi. Il n'hésita pas à résigner ses hautes fonctions, sacrifiant ainsi ses intérêts les plus chers à son devoir. (Très bien, très bien.)

» Rentré dans la vie privée, il consacra à ses voisins, à ses amis, à ses concitoyens, l'expérience qu'il avait laborieusement acquise dans le long exercice des fonctions judiciaires; il devint le conseiller des pauvres; il fit de sa maison comme le siège d'une magistrature domestique, d'un arbitrage quotidien accepté avec respect et qui mit fin à plus d'un litige onéreux. (Très bien, très bien.)

» Élu au Conseil général du département de Maine-et-Loire en 1871, à la Chambre des députés en 1885, il apporta dans l'accomplissement de ces mandats électifs ses rares qualités de douceur personnelle et de fermeté politique.

» La maladie l'a malheureusement tenu trop souvent éloigné de nous, mais ceux qui ont connu M. Chevalier ont vite apprécié cet excellent collègue.

» Nous nous associons tous à leur douleur, à celle de sa famille et de ses concitoyens. (Applaudissements répétés.)

» Les funérailles de M. Chevalier ne se faisant pas à Paris, la Chambre n'a pas à y envoyer de députation officielle.

M. Ernest Chevalier, qui vient de mourir, était entré dans la magistrature en 1845. Après avoir débuté en Corse, il occupa suc-

cessivement, en qualité de procureur impérial, les postes importants de Lille, de Lyon et de Grenoble. Il fut nommé procureur général à Angers le 24 juillet 1867.

LES FAILLITES. — Les déclarations de faillites pendant le mois de novembre se sont élevées, à Paris, à 196, dont 49 marchands de vins traiteurs.

C'est le plus fort chiffre de l'année.

### Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 12 Décembre 1887,

GRAND SUCCÈS A ANGERS

## La CIGALE et la FOURMI

Opéra-comique nouveau en 3 actes et 8 tableaux, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Edmond AUDRAN.

MISE EN SCÈNE DE PARIS.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Prochainement, **LES PÊCHEURS DE PERLES**, opéra en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Cormon et Michel Carré, musique de Georges Bizet. Cet ouvrage a eu un très grand succès à Angers, toute la presse de cette ville a été unanime à le constater.

Pour cette représentation extraordinaire, il y aura 25 musiciens à l'orchestre. — Grande mise en scène.

La maison Chevet, du Palais-Royal, prévient les amateurs de *Foies gras truffés*, qu'elle a mis un dépôt de sa fabrication à l'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus 2 fr., 3 fr. 25, 4 fr. 50 et 6 fr. la terrine.

La maison GEORGES DOUESNEL tient également les marques Louis et Hafner de Strasbourg et Deschaudelières de Ruffec, aux prix les plus réduits.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & P<sup>h</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### CHRONIQUE THÉÂTRALE

#### LA FAVORITE

Les premiers opéras de Donizetti se ressentent de l'influence de Rossini, dont le génie avait créé des formes nouvelles et des effets auparavant inconnus. Doué d'instinct mélodique et d'une rare facilité d'improvisation, le jeune compositeur écrivait avec une rapidité peu ordinaire, ne se préoccupant ni de l'originalité de la pensée, ni du soin de perfectionner le premier jet de son travail: Peu à peu son talent se transforma et devint plus personnel. Les œuvres qu'il composa à cette époque étant mieux inspirées, lui donnèrent la célébrité et il vit les portes de l'Opéra s'ouvrir devant lui lorsqu'il apporta la partition de la Favorite, qui est restée une de ses meilleures productions.

Le public parisien fit d'abord un froid accueil à cet opéra, mais cette prévention défavorable ne dura pas longtemps, et bientôt la sympathie s'éveilla pour cette œuvre dédaignée à sa première audition. Jouée partout avec un succès toujours croissant, elle est restée au répertoire classique, et la plupart de ses morceaux ont continué à faire partie des programmes des concerts.

Ce qui caractérise Donizetti, c'est une abondance effective, un souffle entraînant et un tern-

ièrement plein de grandeur. La musique de la Favorite brille autant par la tendresse, le sentiment, la passion, que par la fraîcheur de l'idée musicale et la puissance de l'orchestration. Que de beautés, en effet, répandues à chaque page! Les romances de Fernand, de Léonor et d'Alphonse, le duo du 4<sup>e</sup> acte et les chœurs ne sont-ils pas justement demeurés célèbres, et ne donnent-ils pas une idée de la splendeur qu'atteint son inspiration lorsqu'elle est excitée par l'émotion de son cœur ou la grandeur de son sujet?

Mardi, nous avons assisté à une représentation de cet opéra.

Le rôle de Léonor a été chanté par M<sup>lle</sup> Rouvière, une forte chanteuse, ex-pensionnaire de Strasbourg, où elle a laissé les meilleurs souvenirs. Cette artiste est une excellente comédienne et une virtuose dont la voix a des accents vibrants dans les notes élevées. Elle a eu de la tendresse dans le duo du second acte et elle a détaillé avec âme l'andante du troisième. Dans toute la scène du quatrième acte, elle a été touchante dans sa douleur et elle a dit le duo final avec une grande énergie.

M<sup>lle</sup> Lelong, dans le rôle épisodique d'Inès, qu'elle remplissait par complaisance, a été charmante de naturel et de distinction.

M. Bousca s'est superbement emparé du personnage de Balhazar et y a trouvé un de ses plus

grands succès de la saison; son jeu a été correct, et son organe puissant, d'un superbe timbre métallique, a bien exprimé les imprécations de l'anathème; c'est aussi avec un profond sentiment religieux qu'il a dit le motif: *Les cieux s'empressent d'étonnelles*. Cet artiste a été couvert de bravos et d'applaudissements.

M. Delmas a bien rendu le rôle de Fernand. Il a dit avec âme la romance: *Un ange, une femme inconnue*, dont le motif est si suave, et chanté avec une émotion contenue l'air de bravoure qui termine le premier acte. Il a chanté avec ampleur la scène de l'épée: *Sire, je vous dois tout*, qui lui a valu une ovation. Il a soupiré délicieusement l'air: *Ange si pur*, et il a été plein de passion dans le duo final: *Viens, je cède éperdu*.

M. Delvoe est un bon musicien et il sait conduire son chant avec art, aussi a-t-il été fort goûté dans le rôle d'Alphonse. Avec quel charme et quelle méthode il a dit la romance si pleine de tristesse: *Pour tant d'amour!* A la fin, cependant il était visiblement fatigué et a eu souvent des intonations qui laissaient à désirer.

La semaine dernière, on a donné *Carmen* devant une salle littéralement bondée depuis le parquet jusqu'au cintre. Il en est ainsi chaque fois que l'on joue ce charmant opéra-comique.

Georges Bizet, outre ses qualités de symphoniste, a aussi celles d'un compositeur dramatique. Dans

la partition de *Carmen*, nous trouvons la coupe distinguée des mélodies et l'harmonie pleine de couleur dans l'effet musical. On ne saurait trop louer l'art avec lequel sont conçus les morceaux de cette œuvre admirable, l'accent juste que le compositeur donne à ses personnages et l'expressive originalité qui caractérise les moindres détails.

Les artistes se sont surpassés et le public n'a cessé d'applaudir depuis le premier acte jusqu'au dernier.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 10 décembre,

*Lucie de Lamermoor*, grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti, avec le concours de M. VAN-LO, fort ténor du théâtre de la Monnaie.

Dimanche 11 décembre,

MATINÉE A 1 HEURE 1/2

*Marceau ou les Enfants de la République*, drama en 5 actes.

LE SOIR

*Carmen*, opéra-comique en 4 actes, musique de G. Bizet.

A l'étude: *La Fée aux Roses*, opéra-comique de... — *Zampa*, opéra-comique. — *La Fille du Tambour-Major*, opéra-bouffe.



FAILLITE CORBINEAU.

Par jugement en date du 5 décembre 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic délégué de la faillite du sieur Corbineau, marchand de vins à Saïat-Hilaire-Saint-Florent.

Pour extrait : (857) Le Greffier, GAUTIER.

A LOUER PRÉSENTMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la voie.

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et pour traiter, à M. GUENY, châteaueau de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.

S'y adresser.

A LOUER PORTION DE MAISON

Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER MAISON NEUVE

Très confortable.

12, rue de l'Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Par suite de saisie-exécution.

Le JEUDI 15 DÉCEMBRE 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Croix-Verte, dans une maison autrefois occupée par le sieur GROU-LEAU, mécanicien,

Il sera vendu :

Armoire, tables ronde et ovale, secrétaire et casier, chaises, pendule, tapis, cadres, rideaux, une belle cuisinière en fonte et ses tuyaux, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

M. et M<sup>me</sup> JUBY, hôtel du Canard-Rouge, rue du Petit-Versailles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes. (831)

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

BOIS de sciage de toutes sortes. Chêne du Nord et du pays. Parquets, chêne et sapin. Moulures sapin, etc.

M<sup>on</sup> E. PATIN

Boulevard Béranger, 124, TOURS.

VICHY

Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. - Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Saumur, Imp. P. GODET.

EN VENTE ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M<sup>me</sup> veuve FILLOCREAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR PRÉPARE AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux.

Etablie entre les communes de Saumur, Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levés.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1887.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture précéde, Dernier cours, and Valeurs au comptant. It lists various financial instruments like bonds and stocks with their respective prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Large table showing train schedules for various lines including SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS, SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ, SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR, LIGNE D'ORLÉANS, SAUMUR - LA FLECHE, SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON, SAUMUR - BOURGUEIL, and SAUMUR - LA FLECHE. It includes station names and departure/arrival times.